

Intervention de Laurence VALLOIS ROUET, adjointe à l'Education et à l'Egalité des Chances

Pour le maintien de l'école maternelle et la scolarisation des enfants dès 2 ans

A Poitiers comme partout en France, la scolarisation des enfants de moins de trois ans est pour le Gouvernement un acquis auquel il faut mettre fin.

En effet, depuis l'arrivée de la droite au pouvoir en 2002, le taux de scolarisation des enfants âgés de moins de trois ans est passé de 32 % en 2005 à 20,9 % en 2007.

A Poitiers en 2005, on scolarisait 255 enfants de moins de trois ans. Cette année, à cause du Ministère de l'Education Nationale, seuls 122 enfants seront scolarisés, laissant ainsi 140 enfants et leurs familles dans l'impasse.

Les différentes mesures décidées par le Ministère de l'Education Nationale dans son « schéma d'emplois 2011-2013 » demandent aux Recteurs et Inspecteurs Académiques de recenser les 16 000 suppressions de postes programmées l'année prochaine pour le primaire par :

- L'augmentation du nombre d'élèves par classe ;
- La réduction du besoin de remplacement des enseignants ;
- La sédentarisation des enseignants « hors la classe » tels les RASED ;
- La diminution de la scolarisation des enfants âgés de 2 ans en maternelle.

L'objectif du Gouvernement et du ministère de l'Education Nationale est bien de supprimer l'école maternelle, et de transférer sur les collectivités locales de nouvelles charges alors même que leurs ressources sont remises en cause.

- Considérant que l'école maternelle joue un rôle essentiel dans la construction et l'appropriation du langage, conditions indispensables à la connaissance ;
- Considérant que c'est également à l'école que l'enfant, dès le plus jeune âge apprend à se construire au contact des autres et à assimiler les règles de vie commune ;
- Considérant que de nombreuses études montrent que la réussite scolaire en élémentaire est étroitement liée à la précocité de la scolarisation dans les classes maternelles ;
- Considérant à cet égard l'importance décisive pour les enfants issus des milieux populaires d'une scolarisation dès 2 ans ;
- Considérant que ces mesures gouvernementales renforceront les inégalités entre les territoires, les établissements, les élèves, et vont à l'encontre de toute ambition de lutte contre l'échec scolaire et de mixité sociale.

La majorité municipale :

- Demande que cesse la réduction massive des effectifs de l'Education Nationale et réclame les recrutements nécessaires pour réactiver les écoles maternelles, laïques et gratuites, lieu d'apprentissage privilégié pour les jeunes enfants ;
- Demande le maintien de la scolarisation dès deux ans ;
- Demande au Gouvernement et au Ministère de l'Education nationale que les moyens nécessaires au fonctionnement d'un véritable service public de l'enseignement soient mis en place, car investir dans l'école maternelle, c'est aussi investir pour l'avenir de notre Pays.